

LOCALISATION DU MUSEE

L'entrée du musée de la conserverie se situe au bout de l'impasse du Nord. Cette impasse se situe en face du Café du Port, au début de la rue du Port, depuis le **rond-point terminant la route départementale D2** et faisant face à la cabine des vedettes de l'Odet, au chenal et à la criée. **Aucune entrée n'est prévue rue de la Grandière devant la façade la plus connue de l'usine.**



STATIONNEMENT

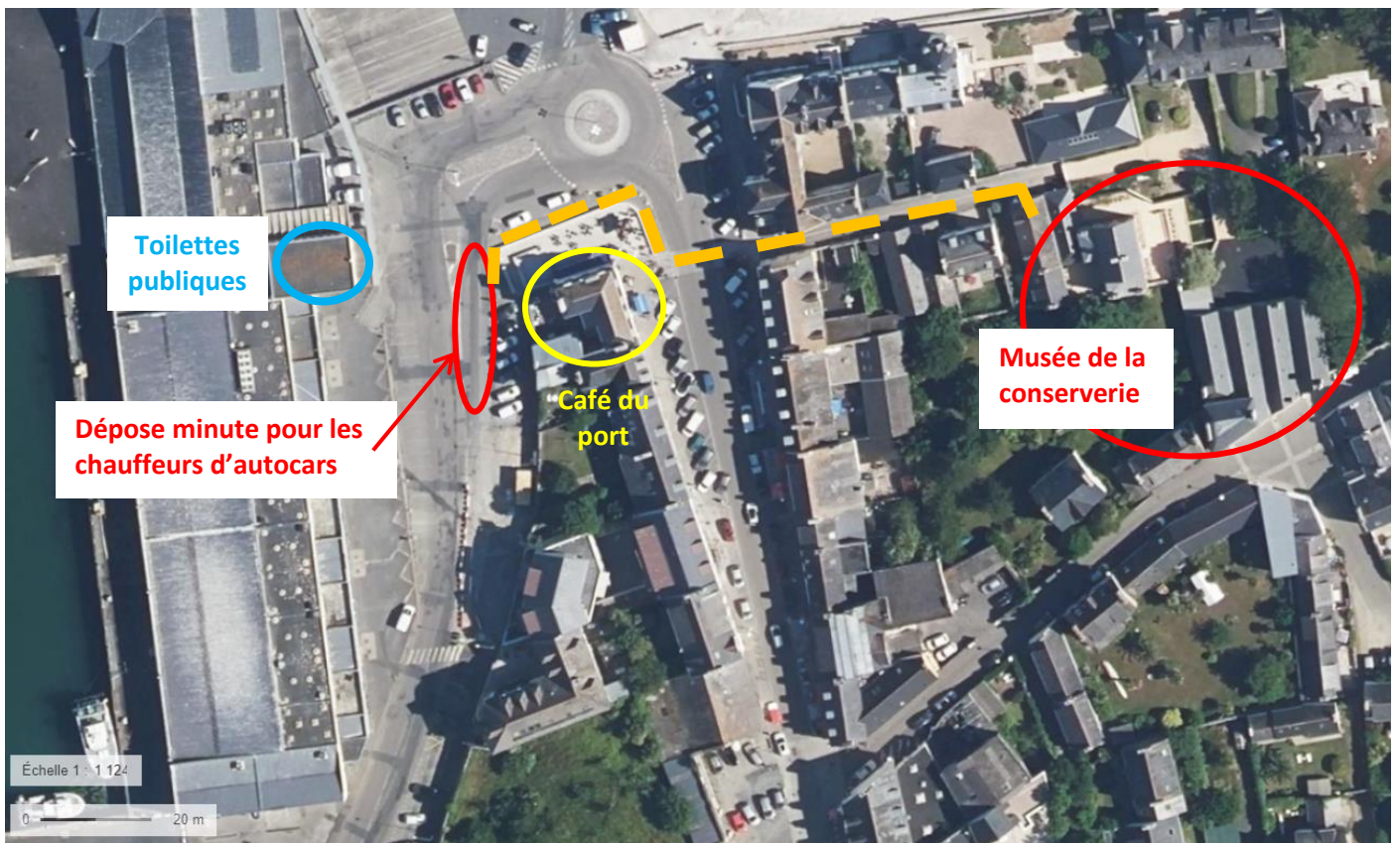
Le musée de la conserverie ne dispose pas de son propre parking de stationnement.

L'impasse du Nord est exclusivement réservée aux voitures des résidents.

L'autobus peut faire un arrêt dépose-minute sur deux emplacements :

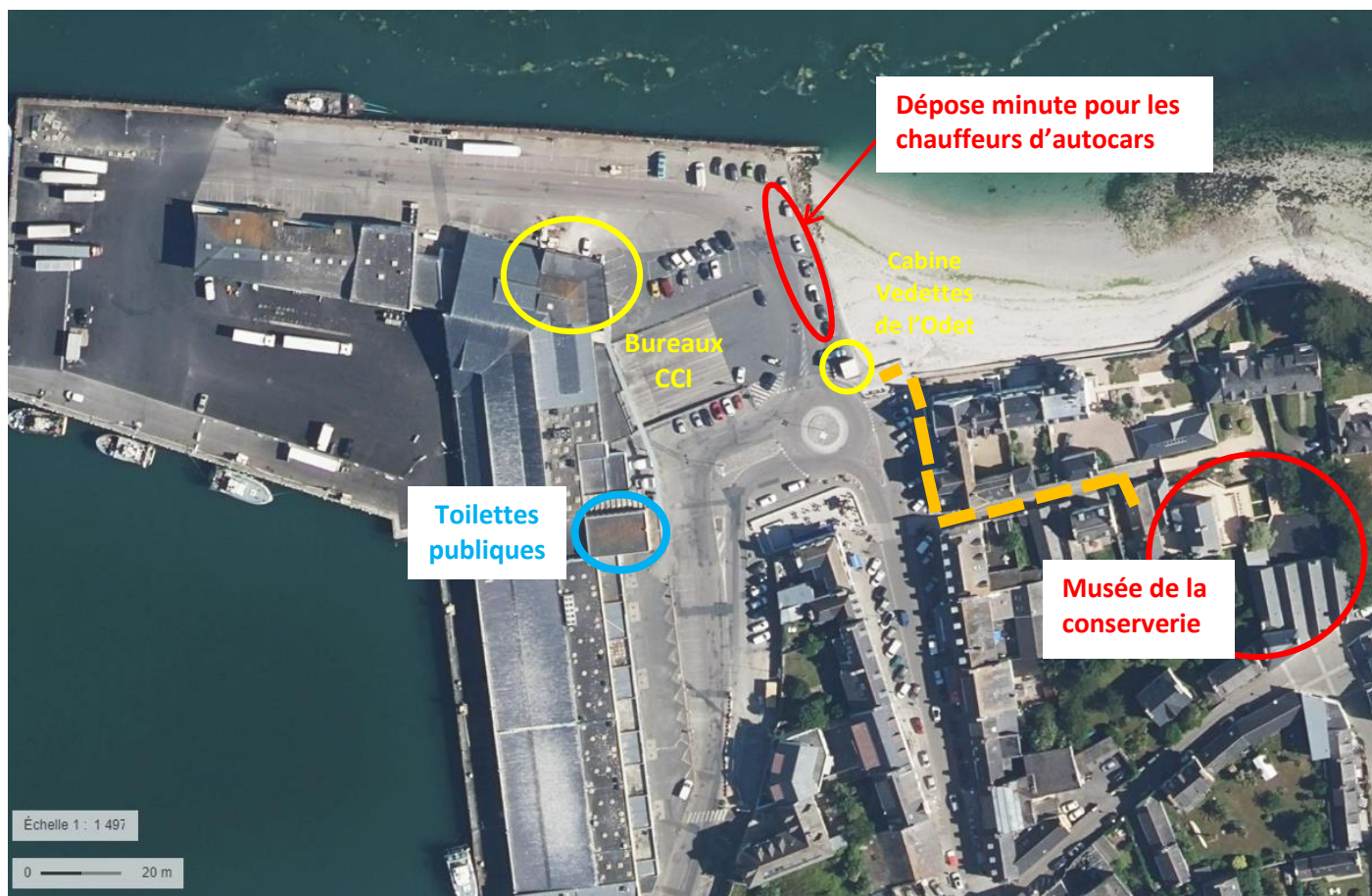
- 1°/ le long du **parking de la criée**, parallèlement au **café du port**.
- 2°/ sur le **terre-plein du quai nord du port de pêche**, parallèlement aux **bureaux de la CCI**, dans la bande de stationnement en continuité avec la cabine **des vedettes de l'Odet**

Emplacement n°1 pour le dépose-minute, le long de la criée :



Le groupe peut ensuite longer le café du port, traverser la rue du port et s'engager dans l'impasse pour atteindre l'entrée du musée.

Emplacement n°2 pour le dépose-minute, le long du quai nord du port de pêche:



Le groupe peut ensuite longer le quai nord du port de pêche en direction de la cabine des vedettes de l'Odet, emprunter la voie piétonne de gauche de la rue du port et bifurquer à gauche dans l'impasse du Nord jusqu'au musée.

Attention ! Seul le dépose-minute est autorisé par la CCI le long de la criée et du quai de débarquement. Pour stationner son véhicule, le chauffeur d'autocar doit aller se positionner le long de la rue Rémy Le Lay derrière le port de pêche.



TOILETTES DU MUSEE

Le musée de la conserverie dispose seulement de deux sanitaires situés dans le couloir d'entrée de la maison de maître. Afin d'éviter le stationnement prolongé d'une file d'attente au niveau de cet espace réduit à la jonction entre la boutique et la première salle du musée, nous invitons les chauffeurs d'autocars à diriger leurs groupes vers les toilettes publiques de la commune. La plus proche se situe le long de la criée, en face du **Café du port** et du dépose-minute, au niveau de la rue des Perdrix.



TOILETTES PUBLIQUES

Avant de se rendre au musée, nous recommandons aux autocaristes d'utiliser les **toilettes publiques** situées au niveau de la rue des Perdrix, dans le prolongement de la criée du port de pêche.

